

Plan stratégique

Caraquet

2024 - 2027

Février 2024

Table des matières

<u>MANDAT</u>	3
<u>MÉTHODOLOGIE</u>	3
<u>VISION 2050</u>	5
<u>MISSION</u>	5
<u>VALEURS</u>	5
<u>PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2024 - 2027</u>	6
<u>AXE STRATÉGIQUE NO 1 – DÉVELOPPEMENT DE CARAQUET</u>	6
<u>AXE STRATÉGIQUE NO 2 – SERVICES À LA COMMUNAUTÉ</u>	11
<u>AXE STRATÉGIQUE NO 3 – INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>	13
<u>AXE STRATÉGIQUE NO 4 – COLLABORATION RÉGIONALE ET SOUS-RÉGIONALE</u>	15
<u>AXE STRATÉGIQUE NO 5 – EFFICIENCE DU FONCTIONNEMENT MUNICIPAL</u>	16
<u>SUIVI ET RÉVISION ANNUELLE DU PLAN STRATÉGIQUE</u>	17

Priorités stratégiques

Mandat

L'Équipe FML, composée de Frédéric Dion, Mylène Ouellet-Leblanc et Lise Ouellette, a reçu le mandat suivant de la municipalité de Caraquet :

« En concertation avec la direction de la municipalité, conseiller, appuyer et animer l'exercice de la ville de Caraquet dans le but d'identifier les priorités stratégiques de la municipalité pour les trois prochaines années de son mandat. »

Après discussion avec la direction de la municipalité, reconnaissant que le nouveau Conseil municipal issu des élections de 2026 ne sera pas en mesure d'adopter un nouveau plan stratégique pour le budget 2027, il a été convenu d'étendre la durée du plan stratégique à l'année 2027, sujet à approbation par le nouveau Conseil.

La retraite du Conseil et de l'équipe de direction de la municipalité a eu lieu les 26 et 27 octobre 2023 à Belle-Baie. Tous les membres du Conseil ainsi que six membres de l'équipe de direction y ont pris part.

Méthodologie

L'Équipe FML a proposé un processus s'échelonnant en quatre étapes :

a. Imaginons Caraquet en 2050

Les personnes inscrites à la retraite ont été invitées à faire parvenir en une page à l'Équipe FML leur vision pour Caraquet en 2050. Douze des seize membres de la municipalité ont répondu à l'exercice. Une manne d'éléments ont été soulevés. Leurs visions et propositions ont été compilées, résumées et partagées avant la retraite. (Annexe 1)

L'objectif de la démarche de l'Équipe FML était d'amener les membres à réfléchir et échanger sur une vision à plus long terme de Caraquet, et à formuler le Plan 2024 – 2027 dans cette perspective.

b. Évaluation de l'importance des éléments identifiés dans Caraquet 2050

Les personnes inscrites ont par la suite été invitées à répondre à un sondage en ligne reprenant les éléments plus souvent soulevés, mais aussi des idées innovatrices. Les résultats ont également été distribués aux membres avant la retraite.

c. Document de travail pour le plan stratégique

Les résultats de ces deux consultations ont amené à la préparation d'un document de travail en prévision de la retraite de l'équipe municipale. D'autres sources d'information ont également été intégrées, particulièrement :

- Le rapport de janvier 2021 pour le Plan stratégique 2019 – 2021 de la ville de Caraquet;
- Acadienor – Plan stratégique 2019-21;
- Plan stratégique 2023 de la CSRPA (ébauche)

Une rencontre avec le maire Thériault et le directeur général ont par ailleurs permis d'identifier d'autres enjeux et projets en cours à la municipalité, à intégrer au document de travail.

Quatre axes stratégiques ont été proposés, ainsi que des priorités stratégiques propres à chacun :

- Développement de Caraquet;
- Services à la communauté;
- Infrastructures municipales
- Collaboration régionale et sous-régionale

d. La retraite

La retraite s'est échelonnée sur deux jours. Les personnes participantes se sont d'abord penchées sur la vision 2050 de Caraquet découlant de l'exercice, et convenue des éléments prioritaires de cette vision. Les axes et l'importance accordée aux priorités stratégiques ont par la suite fait l'objet de discussions et des consensus ont été adoptés.

Finalement, une demi-journée complète a été consacrée en groupes de discussion à cibler les moyens les plus susceptibles de permettre l'atteinte des résultats dans les différentes priorités stratégiques. Dans la plénière qui a suivi, un cinquième axe stratégique a été ajouté : L'efficacité du fonctionnement municipal.

Les participant.e.s ont également mandaté l'Équipe FML de proposer un préambule et un cadre général mettant en évidence les grands éléments de la vision dégagés de la consultation et des discussions, ainsi que les valeurs qu'elle reflète.

Le Plan stratégique 2024 – 2027 a été soumis aux autorités de la ville de Caraquet et est présenté en version synthèse ci-après et plus détaillé en annexe (Annexe 2).

Caraquet

Petite ville aux grandes idées!

La nouvelle ville de Caraquet rassemble une population de plus de 8 100 habitants, enracinée dans un environnement maritime et naturel exceptionnel.

Chef de file de la culture acadienne, Caraquet est un havre de créativité, de solidarité communautaire et d'entrepreneuriat.

Vision 2050

Caraquet en 2050 demeure un chef-lieu des arts et la culture acadienne au Canada et en Amérique du Nord. La communauté se diversifie et devient un foyer d'accueil et d'enracinement de premier choix. Sa population augmente grâce à son dynamisme culturel, social et économique, tout en demeurant une communauté soucieuse de la qualité des rapports humains et du grand respect de son environnement naturel.

Mission

La Ville de Caraquet assume son rôle de leader, en partenariat avec les membres de la communauté, dans la réalisation d'un projet de développement global et durable afin d'assurer une qualité de services optimale à ses citoyens.

Valeurs

La créativité

Les actions de la municipalité expriment son engagement envers la créativité, particulièrement par son appui aux arts et à la culture, et par son plan d'aménagement et de mise en valeur de son territoire, de son centre-ville et de ses communautés locales.

La solidarité communautaire

L'entraide, le bénévolat, la résilience et la ténacité constituent des caractéristiques fondatrices de Caraquet et demeureront son principal moteur de développement futur.

La reconnaissance de l'entrepreneuriat collectif et individuel

L'entrepreneuriat social, coopératif et privé permet à Caraquet d'offrir à sa population des possibilités professionnelles et de développement personnel de choix.

L'appréciation de la diversité de sa population

La diversité sous toutes ses formes est accueillie comme une source de richesse collective.

La beauté dans tout le territoire

Caraquet priorise la beauté et le développement harmonieux. Cela se manifeste notamment dans l'architecture, l'art public, l'aménagement paysager et l'aménagement harmonieux du territoire. Cette valeur est intégrée aux projets de développement et à son plan municipal et aux règlements qui en découlent.

La nature et les espaces verts

Caraquet est bien consciente des privilèges, mais aussi des responsabilités, que lui confère un environnement à la fois incroyablement généreux et fragile. La lutte contre le réchauffement climatique, la protection du littoral, la foresterie urbaine, l'agriculture de proximité et le transport actif sont au cœur de ses priorités.

L'équipe municipale, un modèle pour la communauté

Le Conseil et le personnel de la municipalité aspirent à être un modèle pour l'ensemble de la communauté, d'ouverture, de collégialité, de respect et d'entraide.

Priorités stratégiques 2024- 2027

Les priorités stratégiques 2024 – 2027 de la ville de Caraquet s'articulent autour de cinq axes stratégiques et ont été validées lors de la séance d'octobre 2023.

Axe stratégique no 1 – Développement de Caraquet

Objectif stratégique 1 - Croissance et rajeunissement de la population

Résultat visé :

+ Augmentation de 25 % de la population en 2050 ou 5 % par recensement (au 5 ans);
réduction de la moyenne d'âge dans la communauté.

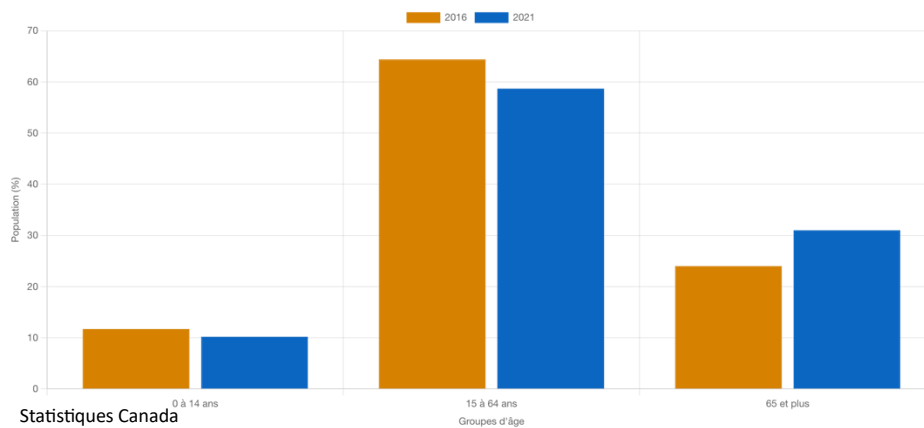
Cette priorité a largement fait l'unanimité au sein des membres du Conseil et de l'équipe municipale de Caraquet et constitue la « première priorité » du plan stratégique 2024 – 2027. Elle est clairement déterminante pour l'avenir à court, moyen et long terme de la ville et de la région de la Péninsule acadienne. Les investissements et les actions de la municipalité devront refléter cet ordre de priorité.

Tableau 1 : Évolution totale de la population entre 2016 et 2021

	2016	2021	Variation	%
Caraquet	8150	8117	-33	-0,4

Graphique 1 : Pourcentage de la population selon les grands groupes d'âge

Pourcentage de la population selon les grands groupes d'âge, Caraquet (Ville), 2016 à 2021



Les jeunes représentent respectivement **10 %** de la population totale. En comparaison, au NB, la proportion d'enfants était de 14,3 % en 2021, et au Canada 16,3%.

65 et plus représentent respectivement **31 %** de la population totale. En comparaison, au NB, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 22,8 % en 2021, et au Canada 19,0%

Principaux moyens ciblés

Trois moyens ont été plus particulièrement ciblés :

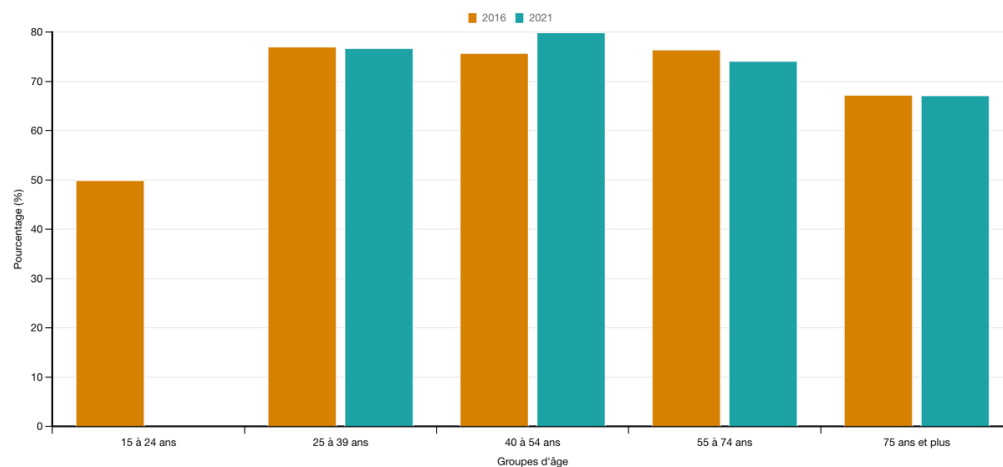
- Stratégie robuste d'appui à la construction de logements abordables et de logements sociaux.** L'appui de la municipalité pourrait comprendre l'affectation d'une ressource à l'interne ou la mise sur pied d'une corporation municipale de logements, et d'incitatifs ou d'appuis financiers significatifs. Des partenariats sont présentement explorés avec les paliers supérieurs de gouvernement.

Tableau 2: Augmentation du nombre annuel de logements pour satisfaire la croissance projetée

	Scénario de croissance		
	Faible	De référence	Forte
Caraquet	23	47	71

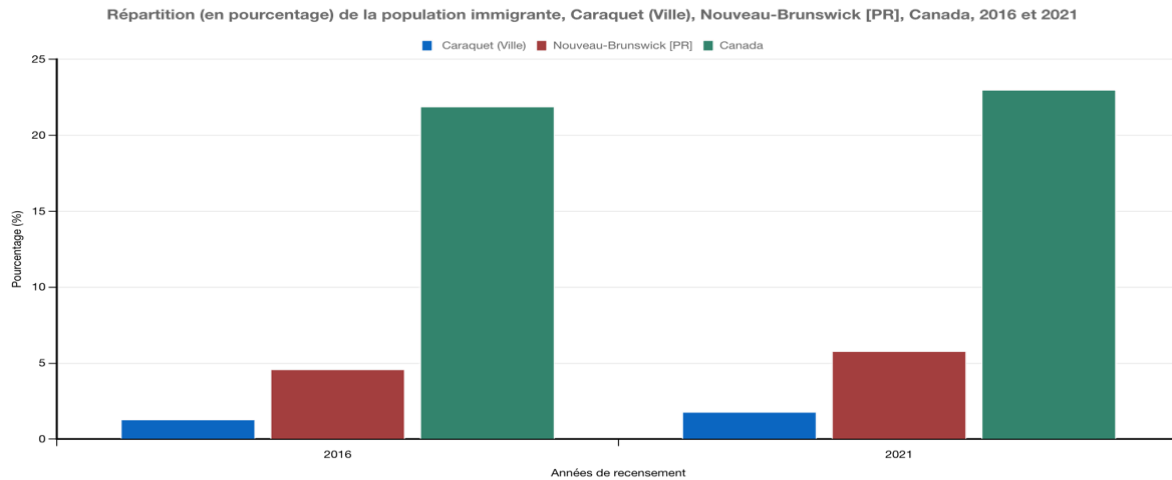
Rapport sur le logement - CSRPA

Graphique 2 : Taux de propriété selon l'âge



- b. **Attention prioritaire à l’immigration axée sur les emplois et à la rétention.** L’équipe municipale est consciente qu’une part importante de l’augmentation de la population proviendra de l’immigration et de la migration interprovinciale (incluant des personnes, ou leur famille, originaires de Caraquet). L’immigration francophone est plus particulièrement ciblée. La municipalité reçoit très positivement cette occasion d’enrichissement culturel et économique. À l’heure actuelle, le nombre de nouveaux arrivants issus de l’immigration à Caraquet est faible, mais augmente progressivement.

Graphique 2 : Répartition de la population immigrante



En plus du logement, l’appui de la municipalité s’articulera autour de l’appui au **Cercle multiculturel de Caraquet, et la promotion de la région** comme un milieu de vie ouvert, sécuritaire et accueillant. Cet organisme a récemment été mis sur pied. Il sera par ailleurs important de travailler de concert avec les entreprises pour favoriser et les appuyer pour la rétention des nouveaux arrivants.

Avec l’augmentation progressive du nombre de nouveaux arrivants, des collaborations seront explorées avec le CAIENA (des intervenants de Caraquet ont participé à sa création) et les partenaires gouvernementaux provinciaux et fédéraux dans le but de **localiser à Caraquet une ressource dédiée à l’accueil et à l’intégration des nouveaux arrivants**, et à l’implication de la communauté locale.

- c. **Sécurité de la communauté et la qualité du milieu de vie.** La municipalité mise sur des activités et des infrastructures afin d’offrir à ses citoyens un milieu de vie de qualité et sécuritaire. Cet objectif a pour but de rejoindre les personnes âgées en impliquant le regroupement MADA dans ses initiatives.

Objectif stratégique 2 – Appuyer et accompagner le développement économique

Résultats visés :

- + L'amélioration des infrastructures d'appui aux entreprises.
- + Augmentation de la diversité d'activités économiques.

Principaux moyens ciblés :

Concertation avec les entreprises. Dans le Plan stratégique 2019-21, la municipalité avait initié des démarches de concertation avec les entreprises dans différents secteurs afin de mieux arrimer les services et l'appui de la municipalité aux besoins des entreprises et de les appuyer dans leur croissance. Il est convenu que cette démarche doit se poursuivre.

Il faut par ailleurs **investir dans de nouvelles infrastructures d'appui aux entreprises** pour répondre aux besoins et opportunités de développement. Le parc de Bas-Caraquet étant spécialisé dans les industries navales et celui de Caraquet étant pratiquement au maximum de sa capacité, la nécessité d'explorer la possibilité d'un parc industriel régional, à Pokemouche a été identifiée. Le plan stratégique 2024 – 2027 explorera plus à fond cette possibilité et entamera la planification pour la réalisation de ce projet.

Comme l'a clairement démontré l'exercice *Imaginons Caraquet en 2050*, la municipalité demeure tournée vers l'avenir. AcadieNor pourrait jouer un rôle dans **l'exploration de possibilités stratégiques de développement à moyen et long terme**. Par exemple, quel sera le prochain grand projet de Caraquet? Est-ce qu'il y a des possibilités d'expansion et de développement à Caraquet dans l'économie du savoir et le télétravail? L'idée d'un Comité d'innovateurs a été soulevée lors de l'exercice de planification. Reconnaissant la nécessité de clarifier le rôle des différents intervenants économiques, est-ce que AcadieNor pourrait être ce noyau d'innovateurs? La municipalité explorera également l'intérêt de la **Chambre de commerce** à renforcer ses activités comme partenaire important pour les entreprises dans le secteur du détail et des services.

Le **tourisme** constitue et doit demeurer **un secteur économique de pointe**. La communauté doit miser sur le renforcement du positionnement culturel et touristique quatre saisons. Le dynamisme culturel et la qualité de l'environnement naturel et bâti constituent également un atout très avantageux avec ses infrastructures telles le Centre culturel, le Carrefour de la mer et son environnement, le Club plein air, le Golf Pokemouche, la Véloroute et le Village historique acadien.

Objectif stratégique 3 - Aménagement harmonieux et écologique du territoire

Résultats visés :

- + Nouveau plan d'aménagement reconnaissant et protégeant la diversité des espaces sur tout le territoire, les défis particuliers du littoral dans un contexte de changement climatique, et mettant en valeur le potentiel naturel et les possibilités de développement.
- + Augmentation du nombre et de la superficie d'espaces verts publics à l'intention de la communauté, incluant la foresterie urbaine et l'agriculture de proximité.

Principaux moyens ciblés :

Cette priorité a largement fait unanimité au sein des membres du Conseil et du personnel-cadre de la municipalité. Un nouveau plan municipal s'impose. Il s'agit d'une occasion en or pour engager la communauté et y intégrer les valeurs, aspirations et préoccupations de la population.

Les membres de l'équipe municipale ont insisté sur l'importance d'une mise en œuvre rigoureuse, mais non rigide, du Plan municipal. La municipalité souhaite conserver un rôle important dans sa mise en œuvre. Des démarches seront faites auprès de la CSR pour établir un mode de gestion qui, tout en demeurant rigoureux, sera à la fois efficace et respectueux de la volonté du Conseil et de ses citoyens.

Objectif stratégique 4 - Consolidation des arts, de la culture et du patrimoine

Résultats visés :

- + Maintenir les investissements municipaux dans les arts et la culture.
- + Stratégie développée par les intervenants culturels afin d'optimiser l'apport des acquis actuels.

Principaux moyens ciblés :

Les membres du Conseil et l'équipe municipale ont convenu de rassembler les intervenants au sein d'une **table de concertation sur les arts et la culture**. Cette table de concertation aurait pour mandat de développer une stratégie afin d'optimiser l'apport des institutions culturelles dans le développement de la communauté et le mieux-être de la population, et de renforcer la visibilité des arts (ex. des fresques sur les murs extérieurs d'édifices).

La table de concertation pourrait par ailleurs se pencher sur la mise en valeur des arts et de la culture, et du patrimoine dans les communautés de quartier lorsque pertinent. Le recensement du patrimoine sur l'ensemble du territoire devra être initié dans le cadre du plan stratégique.

Bref, l'objectif principal dans le plan stratégique 2024 – 2027 sera de **prendre soin et d'animer avec génie les acquis dans les arts et la culture.**

Axe stratégique no 2 – Services à la communauté

Objectif stratégique 1 – Services de qualité à la population dans le secteur des loisirs (culture et sports) et du mieux-être

Résultats visés

- + Une diversité d'activités de loisirs et de mieux-être est offerte à la population.
- + Une stratégie dynamique ciblant la rétention et le mieux-être des jeunes est développée et mise en œuvre.

Principaux moyens ciblés :

La capacité d'augmentation et de rétention, tant de sa population actuelle que de personnes issues de la migration intra et interprovinciale et de l'immigration, repose en grande partie sur la diversité et la qualité des services offerts à la population. Cela est encore plus vrai si Caraquet veut cibler une population permanente, plutôt que saisonnière. Dans ce contexte, **les activités annuelles** seront priorisées.

Le **Centre régional des générations** s'inscrit dans cette priorité. Cette infrastructure, incluant le Club plein air, a clairement le potentiel de devenir un lieu de rassemblement, de divertissement et de mieux-être pour la population de Caraquet, mais aussi des municipalités environnantes. Sa programmation et ses services devront être ambitieux. **D'autres infrastructures**, comme le golf Pokemouche, la marina, la halte nautique, les quais, les parcs, les jardins communautaires et les centres communautaires apporteront une contribution essentielle et originale.

La municipalité reconnaît par ailleurs le besoin de revoir et d'améliorer sa stratégie et ses **outils de communication avec la population.**

À l'heure actuelle, la municipalité consacre une enveloppe financière significative à **l'appui aux organismes communautaires** sur tout le territoire. Ces organismes jouent un rôle essentiel dans la vie et les services à la communauté. Il est prévu dans le plan stratégique que cette enveloppe soit maintenue.

Une attention prioritaire devra être accordée aux **services ciblant plus particulièrement les jeunes.** Les responsables municipaux et communautaires consulteront et impliqueront les jeunes pour identifier les intérêts et explorer les possibilités d'accroître et d'optimiser les services à cette clientèle.

Le plan stratégique 2024 – 2027 prévoit la création d'un programme de type « **budget participatif** » pour l'ensemble de la communauté.

Objectif stratégique 2 – Milieu de vie de choix pour les personnes âgées

Résultat visé : Les services et activités ciblant les personnes âgées sont accrus afin de leur assurer un milieu de vie de qualité.

Les membres de l'équipe municipale ont inscrit les services ciblant plus particulièrement les personnes âgées dans leurs priorités stratégiques. Ils ont ainsi voulu reconnaître l'importance de leur contribution comme bâtisseurs, l'inspiration qu'ils apportent aux générations actuelles, mais également leur contribution toujours présente.

Principaux moyens ciblés :

La municipalité appuiera l'**extension du mouvement Municipalité amie des aîné.e.s (MADA) dans l'ensemble de la communauté**. À travers ses services de sports, loisirs et mieux-être, elle cherchera à répondre aux besoins et souhaits de ce mouvement.

Elle sera également attentive aux **possibilités et besoins de logement et de transport collectif** à leur intention.

Objectif stratégique 3 - Transport en commun

Résultat visé : Un service de transport en commun est offert par l'entremise de la CSR et la ville de Caraquet est bien desservie.

Principaux moyens ciblés :

La municipalité appuie et travaillera en concertation avec la CSRPA pour assurer un bon fonctionnement et l'extension de ce service. Une ou des aubettes devront être envisagées pour faciliter l'accès au service.

D'autre part, la réglementation municipale sera révisée pour faciliter des services privés de taxi.

Objectif stratégique 4 – Extension et sorties de la piste cyclable sur le territoire

Résultat visé : L'intérêt et l'engagement de la population des communautés touchées envers l'expansion de la piste cyclable sur tout le territoire est exploré et appuyé, le cas échéant.

L'entretien et l'affichage sur la Véloroute de la Péninsule doivent être améliorés avant de songer à un agrandissement.

Axe stratégique no 3 – Infrastructures municipales

Cinq infrastructures municipales devront bénéficier d'investissements importants au cours de la période 2024 – 2027.

Objectif stratégique 1 – Mise aux normes et besoins de l’édifice municipal; édifice municipal à Bas-Caraquet

Résultats visés :

- + Une évaluation de l’utilisation et des besoins des deux édifices municipaux est réalisée et un suivi est assuré.
- + Mise aux normes de nos deux édifices municipaux pour répondre aux besoins.

Moyens ciblés :

Une analyse plus poussée des besoins et possibilités de l’hôtel de ville de Caraquet est réalisée, suivie des plans et devis en découlant. Les investissements requis s’inscriront dans le plan stratégique 2024 – 2027.

Les options pour l’utilisation de l’ancien édifice municipal de Bas-Caraquet sont évaluées et les recommandations sont soumises au Conseil pour décision et suivis.

Objectif stratégique 2 – Étude visant l’optimisation des services d’incendie sur le territoire

Résultats visés :

- + L’accès aux services est amélioré dans certains quartiers.

Principaux moyens ciblés :

Il existe par ailleurs une problématique quant à l’**accès aux services d’incendie dans certains secteurs de la municipalité**. La grande distance d’une caserne fait en sorte que le coût des assurances est très élevé, voir prohibitif pour une partie de la population. Les options pour améliorer l’accès aux services d’incendie dans certains quartiers seront évaluées et un plan de mise en œuvre sera élaboré.

Objectif stratégique 3 - Routes et infrastructures souterraines

Résultats visés :

- + Des investissements sont réalisés dans les stations de pompage et le système d’égouts sanitaires pour remplacer les équipements en fin de vie et d’améliorer le système afin de respecter les normes et besoins.
- + Les démarches se poursuivent par l’entremise de l’Association francophone des municipalités du N.-B. afin d’amener le gouvernement provincial à améliorer l’entretien des routes locales sous sa responsabilité dans les communautés locales.
- + Une étude de faisabilité pour l’extension de la ligne d’eau à Saint-Simon sera réalisée.

Principaux moyens ciblés :

Une firme d'ingénierie a déjà été embauchée pour dresser un portrait de l'état des **stations de pompage et du système d'égouts** (génératrices d'urgence, panneaux de contrôles, plus grande capacité de pompage, enveloppe du bâtiment, canalisation, lagune, etc.) et du système d'aqueduc (fuites) pour déterminer les mesures à prendre pour les maintenir ou amener aux normes actuelles. Du côté des égouts pluviaux, une étude devra être faite pour évaluer la capacité du système actuel, des débordements ayant eu lieu à l'été 2023.

L'étude de faisabilité pour l'extension de la ligne d'eau à Saint-Simon est soumise au Conseil pour décision et aux partenaires financiers.

La nécessité d'amélioration des routes locales sous la responsabilité du gouvernement provincial dans la municipalité a été soulevée et bénéficie de l'appui de l'Assemblée générale annuelle de l'AFMNB. Des suivis seront essentiels.

Objectif stratégique 4 - Bibliothèque publique Bas-Caraquet

Résultat visé : La bibliothèque publique de Bas-Caraquet est améliorée et répond aux normes et besoins.

Ce besoin a déjà été ciblé par le Conseil municipal. Les démarches ont été initiées pour évaluer les options et des investissements sont déjà prévus.

Objectif stratégique 5 – Avenir de l'ancien aréna

Résultat visé : Une décision est prise par le Conseil au sujet de l'avenir de l'ancien aréna.

Différentes options seront examinées, allant de la démolition à l'adaptation de l'infrastructure en vue d'une nouvelle utilisation. La décision prendra en considération la capacité financière de la municipalité, le rapport coûts – bénéfices des différentes options et l'ordre des priorités de la municipalité.

Le Plan de gestion des actifs de la municipalité devra être mis à jour régulièrement et respecté dans toute la mesure du possible. La prévisibilité des programmes de financement à frais partagés avec les paliers supérieurs de gouvernement contribuerait grandement, voire est essentielle, à une bonne gestion des actifs.

Axe stratégique no 4 – Collaboration régionale et sous-régionale

Objectif stratégique 1 – Centralisation de services régionaux

Résultat visé : La municipalité fera de la collaboration régionale une priorité. Dans le cadre de la CSR-PA, le regroupement de services régionaux est amorcé. Les services de sécurité publique tels les services de police, les services d'incendie et les mesures d'urgence seront ciblés.

Principal moyen ciblé :

La municipalité fera appel à la CSR-PA et ses membres pour enclencher un dialogue avec les parties prenantes afin d'optimiser tous les services communs aux municipalités de la région.

La municipalité de Caraquet explorera auprès des autres municipalités de la région l'intérêt et la possibilité d'une **rencontre annuelle** avec tous les élus de la Péninsule acadienne afin de faciliter les collaborations et les échanges.

Objectif stratégique 2 - Partage de services sous-régionaux

Résultat visé : Les municipalités de Caraquet, Hautes-Terres et Rivière-du-Nord ont conclu des ententes de partage de services et contribuent aux coûts de certains services communs.

Principal moyen ciblé :

Un dialogue entre les trois municipalités est établi. Une proposition est développée et soumise aux trois conseils municipaux.

Objectif stratégique 3 – Collaboration régionale dans la Péninsule acadienne et dans la grande région de la Baie-des-Chaleurs

Résultat visé : Des initiatives concrètes de collaboration et d'appuis, au-delà des exigences de la Loi sur la prestation des services régionaux, sont mises de l'avant lorsque pertinentes pour Caraquet et la Péninsule acadienne, et pour la grande région de la Baie-des-Chaleurs.

Principaux moyens ciblés :

La municipalité de Caraquet s'est déjà engagée à appuyer financièrement l'**aéroport de Bathurst**. Cette infrastructure stratégique et son service régulier de transport aérien constituent un service essentiel pour la région.

Le port de Belledune est également identifié comme une infrastructure stratégique pour les entreprises et l'économie de la grande région de la Baie-des-Chaleurs. Le Conseil municipal souhaite par ailleurs voir des **collaborations se développer entre le Port et le Centre naval de Bas-Caraquet**.

La municipalité de Caraquet collaborera avec les partenaires de la Baie-des-Chaleurs pour la mise en valeur de son appartenance à l'organisation des **Plus belles baies du monde**. Elle sera ouverte à d'autres possibilités de collaboration d'intérêt mutuel.

La municipalité collabore et participe à l'exploration du potentiel d'un **projet d'énergie éolienne** avec des partenaires régionales.

Axe stratégique no 5 – Efficience du fonctionnement municipal

Un cinquième axe a été ajouté à la suite de la retraite des membres de l'équipe municipale, l'efficience du fonctionnement de la municipalité.

Objectif stratégique 1 – Fonctionnement et administration de la municipalité à la suite de la réforme de la gouvernance locale.

Résultat visé :

Dans le contexte de la nouvelle municipalité de Caraquet, le Conseil municipal assure une gestion efficace des effectifs humains et matériels de la municipalité.

Principaux moyens ciblés :

Le Conseil municipal a déjà retenu les services d'une personne-ressource afin d'évaluer les **ajustements de personnel résultant de la création de la nouvelle municipalité** et plus particulièrement du village de Bas-Caraquet et de l'ancienne ville de Caraquet. Le plan stratégique 2024 – 2027 visera à mettre en œuvre les recommandations de l'expert, retenues par le Conseil.

Le plan 2024 – 2027 prévoit par ailleurs initier une réflexion et des démarches pour évaluer la pertinence d'un **processus d'amélioration continue** pour la municipalité.

Le tableau en annexe 2 (Plan d'action) présente plus en détail les résultats visés, les moyens prioritaires et les indicateurs de résultats du plan stratégique.

Suivi et révision annuelle du plan stratégique

Les membres du Conseil et le personnel de la municipalité ont demandé qu'une rencontre d'une journée soit convoquée à l'issue de la première année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2024 – 2027 afin de faire le point sur le travail réalisé, et de réfléchir à des ajustements nécessaires ou à de nouvelles possibilités.